



CONDITIONS GENERALES DE VENTES

LA SOCIÉTÉ

La SCOP SARL Au Bonsens des Mets dont le siège social se situe au 15 rue Georges Pérec, 38400 SAINT MARTIN D'HÈRES, propose des plateaux-repas, buffet chauds ou froids installés dans le cadre d'événements privés ou professionnels.

- o Siret : 50 963 577 700 14
- o Téléphone : 06 08 87 93 32
- o Mail : contact@bonsensdesmets.fr
- o Web : www.bonsensdesmets.fr

ASSURANCES

Au Bonsens des Mets est assuré par sa responsabilité civile dans le cadre de son activité couvrant tous risques liés à la fourniture des repas, à l'exclusion de tout autre.

EXÉCUTIONS

Au Bonsens des Mets attire votre attention sur le fait que lorsqu'un devis est validé pour une prestation (midi ou soir), il ne faut en aucun cas compter sur les restes pour restaurer vos convives le repas suivant, a fortiori, la maison décline toutes responsabilités en cas de consommation des restes éventuels du menu.

MODALITÉS

Toutes nos propositions sont modifiables, nous pouvons réaliser votre menu sur-mesure et selon vos envies.

TARIFS – OPTIONS - PRESTATIONS

Nos tarifs sont exprimés en Euros (€) et hors-taxes.

Nos prestations culinaires sont facturées avec une TVA au taux de 10%. Sauf pour les boissons alcoolisées, les frais de livraison, d'installation et de débarrassage, les frais de location de matériel et le service, qui sont soumis au taux de 20 %.

ALLERGIES ALIMENTAIRES

Au Bonsens des Mets attire votre attention sur le fait qu'aucune garantie ne pourra être confirmée concernant les allergies et intolérance alimentaires. La responsabilité d'Au Bonsens des Mets ne pourra en aucun cas être recherchée en cas de problème liés à ces allergies ou intolérances.

LIVRAISON

La responsabilité d'Au Bonsens des Mets ne pourra être recherchée en cas d'inexécution de ses obligations (défaut ou retard de livraison, carences diverses... liste non exhaustive) due à des éléments extérieurs tels que grèves, intempéries, manifestations, embouteillages.

La marchandise reste sous la responsabilité d'Au Bonsens des Mets jusqu'à la livraison. Suite à la livraison, il est à la charge du client d'en prendre soin et de respecter la mise en œuvre ainsi que le respect de la réfrigération afin d'éviter tout risque d'intoxication alimentaire.

Heure de livraison : pour des questions de coordinations de nos tournées, nous nous réservons une latitude de 15 minutes en amont ou en aval de l'heure fixée avec le client.

RÉSERVATION ET COMMANDE

Toute prestation ne pourra être assurée et l'engagement sera contractuel si et seulement si nous recevons :

- un bon de commande (organisme public) ou
- un retour de devis signé avec la mention manuscrite "bon pour accord" ou
- un mail en réponse au devis qui confirme la validation par le client.

La prestation ainsi que le nombre de convives devront impérativement être confirmés au plus tard 9 jours en amont de l'événement.

La facturation définitive sera établie d'après ce nombre indiqué par vos soins, sans possibilité de réduction passé le délai de 9 jours.

CONDITION DE RÈGLEMENT

Toute facture est envoyée par voie postale ou par mail en aval de la prestation. Elle devra être réglée **au plus tard dans le délai de 30 jours** après réception de ladite facture. Toute somme impayée donnera lieu à des pénalités pour retard de paiement.

Celles-ci seront calculées sur l'intégralité des sommes restant dues, aux taux d'intérêt mensuel égal à 1,5 fois le taux d'intérêt légal en vigueur, calculé mensuellement.

Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement en cas de retard de paiement de 40€ sera appliquée.

Les règlements sont réalisables par chèque postal ou bancaire, par virement bancaire, en espèces ou tickets restaurant et exclusivement réglés Au Bonsens des Mets.

ANNULATION

Une demande d'annulation de la prestation par le client entraîne le versement d'indemnités irréductibles selon les modalités suivantes :

- Annulation J-9 à J-3 : 30 % du montant TTC du devis
- Annulation J-2 : 50 % du montant TTC du devis
- Annulation la veille : 70 % du montant TTC du devis
- Annulation Jour J : 100 % du montant TTC du devis

A l'inverse, si Au Bonsens des Mets se trouve dans l'obligation d'annuler sa prestation et cela pour diverses raisons qui lui sont propres, la société s'engage à vous prévenir dans les plus brefs délais et à vous diriger vers des confrères de qualités.

Si aucune solution amiable n'est envisageable, le litige sera tranché devant le tribunal compétent.

Cependant, toute inexécution partielle ou totale des prestations validées résultant du fait d'un tiers, d'un cas fortuit ou de force majeure, seront entièrement exonératoires de la responsabilité d'Au Bonsens des Mets.

INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

Les informations recueillies lors de la signature de ce contrat sont nécessaires à la réalisation des services et la gestion de nos relations commerciales.

Elles sont exclusivement destinées Au Bonsens des Mets.

Les données personnelles transmises par le client Au Bonsens des Mets ne seront en aucun cas utilisées ni communiquées à d'autres entreprises.

Conformément à la loi « informatiques et libertés » du 6 janvier 1978, le client bénéficie d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations le concernant en écrivant à l'adresse suivante : Au Bonsens des Mets – 15 rue Georges Pérec – 38400 Saint Martin d'Hères.

SERVICE CLIENTS

Pour toute question concernant l'exécution des présentes conditions générales, vous pouvez contacter Au Bonsens des Mets au 06 09 87 93 32 ou par mail à l'adresse suivante : contact@bonsensdesmets.fr

La signature de ce contrat implique la connaissance et l'acceptation des présentes conditions.

Vous déclarez avoir pris connaissance et accepté les présentes conditions générales de vente avant la passation de votre commande. La validation de votre commande vaut donc acceptation de ces conditions.